

SELEURL RHA, agissant par **Maître Romain HAIRON**,
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 2 avenue Marceau, 75008 PARIS – Tél : **01 84 60 99 01**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION
Le JEUDI 13 MARS 2025 à 14 Heures

au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème},
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné :

Dans un ensemble immobilier sis à **PARIS (75013)**
104 et 104 bis boulevard Kellermann
Cadastré section DI numéro 11 pour une contenance cadastrale de 00 hectare 02 ares 30 centiares.

Et plus précisément au **104 boulevard Kellermann**

Lot numéro 13 de l'état descriptif de division : Au quatrième étage, première porte gauche, **UN**
APPARTEMENT K 43 de deux pièces principales comprenant selon procès-verbal descriptif dressé le 26
octobre 2023 par Maître Jean-Eudes BICHON, Commissaire de Justice associé à PARIS 15^{ème} : une entrée, un
séjour, une chambre, une cuisine, un office, une salle de bain avec water-closets et **un balcon de 2,35 m²**.

Superficie (Loi Carrez – hors balcon) : 41,42 m².

Les biens sont occupés.

Et les 35/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 104 Boulevard Kellermann à (75013) PARIS**, dont les références cadastrales sont Section DI n° 11, représenté par son syndic en exercice, le Cabinet GERASCO, Société par Actions Simplifiée au capital social de 157.225 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 329 959 464, dont le siège social est situé au 69 avenue de Suffren, 75007 PARIS, elle-même prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat, la **SELEURL RHA**, agissant par **Maître Romain HAIRON**, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 30.000 euros (Trente mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

► **Ce bien a été précédemment adjudgé à la somme de 300.000 euros**
lors de l'audience d'adjudication du 20 juin 2024

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de PARIS.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/00308.

- A la **SELEURL RHA**, agissant par **Maître Romain HAIRON**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 2 avenue Marceau, 75008 PARIS – Tél : **01 84 60 99 01**.

- sur le site **avoventes.fr**

Sur les lieux pour visiter le Lundi 3 mars 2025 de 10 heures à 11 heures.

Fait et rédigé à PARIS, le 05 février 2025 - Signé : Maître Romain HAIRON